

Communiqué de presse

Amiens, le 3 janvier 2017

Renouvellement du visa du Bachelor de l'ESC Amiens

Le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche renouvèle le visa du Bachelor de l'ESC Amiens (ex ISAM) jusqu'en 2020.

Le visa permet à une école de commerce d'octroyer un diplôme officiel de niveau bac +3 à l'identique d'une licence 3 d'université ainsi qu'un niveau II inscrit au Répertoire National de la Certification Professionnelle (RNCP).

Il existe 29 Bachelors visés en France en 2016.

Déjà renouvelé pour une période de deux années en 2014, le visa du Bachelor de l'ESC Amiens (ex ISAM) bénéficie désormais d'une durée de trois années suite à la présentation de son dossier le 13 octobre 2016 devant la commission d'évaluation des formations des établissements d'enseignement supérieur techniques privés et consulaires.

Cette durée accrue de visa (rentrées académiques concernées : 2017, 2018 et 2019) salue le travail qui a été effectué par une formation qui fêtera bientôt ses trente années d'existence avec la barre symbolique des 5 000 anciens qui devrait être atteinte en 2018.

La commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion a ainsi salué l'ancrage du nouveau projet dans une histoire et une culture territoriale avec des initiatives pédagogiques fortes pour davantage de professionnalisation.

L'ESC Amiens, qui fête ses 75 ans en 2017, propose également un programme Grande Ecole en trois années et des MBA spécialisés en une ou deux années.

Contact presse

ESC Amiens 18, place Saint-Michel 80 000 Amiens Tel. 03 22 82 23 00

communication@esc-amiens.com / www.esc-amiens.com